

Article

« Le malaise des sciences sociales / The Malaise in the Social Sciences »

Camille Limoges

Sociologie et sociétés, vol. 20, n° 1, 1988, p. 162-163.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001437ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Le malaise des sciences sociales

CAMILLE LIMOGES

Les sciences sociales sont couramment l'objet, au Québec — et pas ici seulement —, d'appréhensions symétriques inverses: certains les décrivent et les décrivent comme proliférantes et superfétatoires, d'autres déplorent leur refoulement, volontiers imputé aux miroitements de la technologie.

Le Rapport Maheu¹ effectuée à cet égard une salubre remise en perspective et restitue sa complexité à la conjoncture présente des sciences sociales. Sans doute, cette première version du rapport, conçue pour la consultation, soulève pour le moment davantage de questions qu'elle ne risque de réponses et elle bute encore sur certaines difficultés techniques (ainsi, ses données relatives aux taux d'admission et d'inscription ne tiennent pas compte des différences de structures et de politiques institutionnelles, par exemple en ce qui a trait à l'intégration ou non de l'éducation permanente dans les départements); néanmoins, tel quel, le document du Conseil des universités formule nombre de constats nets.

D'abord, renvoyant dos à dos détracteurs et thuriféraires, le rapport démontre que les sciences sociales² ne sont, dans l'université québécoise, ni pullulantes ni réprimées. En 1985-1986, elles comptaient pour environ 11 % de toutes les inscriptions universitaires, soit sensiblement le même taux qu'en 1972, (alors qu'elles atteignent en Ontario 19 %) et diplômaient au premier cycle 14,5 % de l'effectif étudiant. Les professeurs réguliers en sciences sociales quant à eux composent 13 % de l'effectif régulier total. Aux cycles supérieurs, à peu près comme ailleurs au Canada, les inscriptions à la maîtrise atteignent 17 % de l'effectif, celles au doctorat, 25 %. Quant à la recherche, le niveau du financement obtenu, par professeur, se compare favorablement à celui de l'Ontario ou des États-Unis.³ Mais le bulletin de santé n'est pas aussi rassurant à tous égards. Par exemple, au premier cycle, science politique et sciences économiques croissent plus vite que la moyenne, mais psychologie et sociologie connaissent une baisse relative; au deuxième cycle, peu développé dans les universités anglophones, le rapport inscriptions/grades décernés reste plus faible qu'en Ontario (.32 contre .48), phénomène commun, il est vrai, à tous les secteurs au Québec. Mais surtout la situation de l'emploi doit inquiéter: à la prendre au sérieux, on constatera que le vers est dans la pomme.

Satisfaisante au milieu des années 1970, cette situation de l'emploi a subi une détérioration entre 1978 et 1984. De la promotion 1984, 10 à 13 % des diplômés sont en chômage en sciences économiques, en service social, en relations industrielles et en criminologie; mais les pourcentages atteignent des niveaux encore plus alarmants dans d'autres disciplines, dites fondamentales: 20 % en science politique, 22 % en psychologie, 24 % en géographie, 27 % en sociologie et 34 % en anthropologie. À moins de risquer un brutal rappel à la réalité, la position pour le moment relativement confortable des disciplines à l'intérieur des enceintes universitaires ne doit pas occulter la situation de crise à laquelle les étudiants demeurent confrontés.

Ces ombres au tableau appellent quelques réflexions.

Il y a quelque chose de troublant dans l'injonction, citée dans le rapport, de «faire reconnaître l'expertise en sciences sociales dans les débats et les décisions touchant les grands enjeux sociétaux». ⁴ Cet appel traduit en effet une double méprise chez ceux-là mêmes dont ce serait la spécialité d'éclairer l'action. D'abord en identifiant l'attention aux «grands» enjeux comme tâche, pour l'heure privilégiée, des sciences sociales, plutôt que l'analyse et l'intervention,

1. Conseil des universités, *Étude sectorielle en sciences sociales. Rapport préliminaire*, Québec, avril 1987.

2. L'étude sectorielle porte sur l'anthropologie, la criminologie, la démographie, la géographie, la psychologie, la récréologie, les relations industrielles, les sciences économiques, la science politique, le service social, la sexologie et la sociologie. Mais communications, histoire et droit, par exemple, sont exclus. sélection discutable, justifiée davantage par des raisons de commodité que par la nature du champ. *Ibid.*, p. 7.

3. *Ibid.*, pp. 177-179.

4. *Ibid.*, p. 205.

en prise sur des besoins et des problèmes localement circonscrits; il y a moins de panache sans doute à contribuer — comme ce sera le rôle des diplômés que nous prétendons former —, à l'élaboration ou à la mise en œuvre d'un programme, à la compréhension du fonctionnement d'une entreprise ou d'une organisation, à la dynamique d'un conflit ou du destin d'une innovation, mais plus d'occasion d'apprendre et d'aiguiser nos outils. Nos illusions de compétence macrosociale, après tout, pourraient bien n'être que le reflet de nos prurits théoriciens globalisants. Il y aurait obscurantisme à nier la nécessité du travail théorique, mais il y a complaisance à céder aux mirages d'une expertise qui nous serait spécifique en matière de «grands enjeux sociétaux». Si c'était le cas, ça se saurait.

Il y a méprise aussi quand on donne à penser que la relative insularité des sciences sociales relève d'une méconnaissance de leur utilité. Cette insularité ne relève pas d'un défaut de marketing, elle découle d'abord de la nature même de nos pratiques. Ce n'est pas pour rien si 55 % des diplômés en emploi se déclarent insatisfaits du caractère pratique de leur formation, si dans les disciplines dites fondamentales 23 % à 45 % seulement jugent adéquate la relation de leur formation à cet emploi. C'est plutôt qu'ils ont lucidement pris la mesure de la compétence que leur diplôme était supposé leur conférer. Peut-on nier que les carences qu'ils décèlent chez eux soient issues de celles-là mêmes que nous refusons de nous reconnaître? La tâche de l'heure ce n'est pas toujours et encore plus de marketing, mais plutôt l'application à nous-mêmes de cette fonction critique que, plus souvent que d'autres, nous réclamons en sciences sociales comme l'apanage des intellectuels.

Le rapport appelle à l'examen de certaines pistes — au vrai souvent mentionnées déjà — pour comprendre et rectifier le présent état de choses: inflation théorique et insuffisante attention au développement d'habiletés; autarcie départementale et fétichisme disciplinaire conduisant à l'ultraspécialisation, à l'absence de culture générale et au défaut de polyvalence; exposition aux réalités des milieux de travail le plus souvent nulle durant tout le cours de la formation, absence souvent complète de relations avec des gestionnaires de l'économie, du social et du culturel; défaut d'encadrement suivi des étudiants, etc.

Bien sûr, toute généralisation en matière sociétale juxta la témérité, et il faudra y regarder de plus près, département par département, programme par programme. Mais comment nier que le diagnostic de carences sonne juste, que l'étiologie pointe vers de vraies racines du mal?

Et si les sciences sociales ont quelque efficace, quel plus beau problème prendre en charge? Si elles sont si essentielles que nous le prétendons, le moment requiert de passer du prêche à l'action et d'écarter les plaidoyers voués à la «défense du corps». Sans céder aux complaisances de l'égotisme autocritique, il s'agit de mettre de l'ordre dans notre propre maison; nous ne pourrions d'ailleurs qu'y gagner en crédibilité.

Révision des programmes, sans doute; mais conjuguée aussi à une réforme des façons de nous gérer. Bien sûr, la mise en place d'une nouvelle formule de financement des universités tarde indûment, mais au problème du niveau global des ressources s'ajoute indéniablement celui de leur allocation. Cette nouvelle formule devrait d'ailleurs prendre en compte, outre les clientèles, les performances; il s'agit non moins de gérer avec plus d'efficacité que de mettre fin à une gestion débilante de la pénurie. À cet égard, par exemple, il faut reconnaître que l'enfermement disciplinaire et les banques de cours pléthoriques drainent inutilement des ressources pourtant jugées trop rares, et que le maintien à six crédits de la charge d'enseignement maximale, à la faveur du mythe de l'universalité du professeur-chercheur, et généralement sans prise en compte des volumes des groupes-cours, commence à faire figure de vache sacrée.

En somme, nous aurions grand tort, et au demeurant serions plus imprudents encore, si nous nous obstinions à renvoyer toutes les causes des difficultés des sciences sociales à d'autres instances que celles sur lesquelles, comme professeurs, nous avons prise immédiate.

Malgré le caractère encore discutabile de certaines données, l'exercice mené par le Conseil des universités nous oblige à des questionnements cruciaux. Ce n'est déjà pas un mince mérite.